



Discours de

Monsieur Soibahadine IBRAHIM RAMADANI

Président du Conseil Départemental de Mayotte

A l'occasion de l'

« installation de Monsieur Mahafourou SAIDALI, Directeur général des services »

7 mars 2017 à 14h00

Jardin du CD

Mamoudzou-Mayotte

Mesdames, Messieurs les Conseillers départementaux de Mayotte,

Monsieur le Directeur général des services du Conseil départemental,

Madame, Messieurs les Directeurs généraux adjoints et Chefs de mission du Conseil départemental,

Mesdames et Messieurs les Directeurs et chefs de services

Mesdames et Messieurs,

J'ai souhaité à l'occasion de la prise de fonction de **Monsieur Mahafourou SAIDALI, nouveau Directeur général des services**, organiser cette cérémonie pour lui souhaiter la bienvenue dans ces nouvelles responsabilités pour un mahorais et rappeler la feuille de route qui doit nous préoccuper durant cette mandature.

Auparavant, je tiens ici à rendre hommage au travail remarquable de notre administration dans son ensemble durant cette longue période de latence imposée par la procédure pour le recrutement du directeur général.

Je pense particulièrement d'abord à **Monsieur MOHAMED EL-AMINE Ali**, qui a accepté non sans mal de cumuler durant ces longs mois, la fonction de DGA et celle de DGS par intérim, missions particulièrement chargés au regard des projets en cours (l'office culturel départemental et la coordination des travaux relatifs au projet RIFSEEP) et la coordination nécessaire des services du Conseil départemental. Ensuite, à **Monsieur Thoihir YOUSOUFFA**, parti en janvier dernier à la Mairie de Mamoudzou, que je veux ici rendre un hommage appuyé pour ses services rendus au Département, d'abord en tant que DGA puis Chef de mission et qui a été à l'œuvre sans compter dans le cadre des comités ad'hoc institués pour la conduite des travaux relatifs au toilettage institutionnel du statut de Mayotte et à l'élaboration des projets de services puis des organigrammes des directions.

Mesdames, Messieurs, j'ai choisi comme Directeur général des services pour m'accompagner dans cette mandature, **un cadre** mahorais à l'expérience territoriale unanimement reconnue et qui a su dans ses précédentes fonctions, faire preuve **de responsabilités et dévouement**.

Le temps me semble venu pour dépasser l'infantilisme mahorais, ce complexe d'infériorité qui consiste à croire que le meilleur vient toujours de l'extérieur et que ce qui est local est forcément mauvais ou insuffisant.

Je suis donc de ceux qui pensent qu'il faut **accroître notre capacité de compter sur soi et d'avoir confiance en soi**.

De son parcours, je relève :

- Son passage **au SIEAM en qualité de directeur général des services de 1998 à 2009**: C'est une expérience bienvenue au regard des projets annoncés de construction de la 3^{ème} retenue collinaire et de l'unité de dessalement du Sud et dont la participation du Département est requise en expertise comme en soutien financier ;
- Il est ensuite arrivé en **2009 au Conseil général en qualité de contrôleur de gestion**. Son expérience a été immédiatement mise à rude épreuve puisqu'il a fallu conduire :
 - Pour le compte du Président DOUCHINA, **les travaux relatifs à la restructuration financière du Conseil général** en partenariat avec le Ministère des Outre-mer, la Préfecture et l'AFD ;
 - Ensuite à notre arrivée en responsabilité, avec la mission confiée pour **l'audit organisationnel et financier du Conseil départemental**, rapport rendu en septembre 2015 et dont les conclusions ont conduit à la réorganisation de notre administration et à l'adoption du plan d'action de décembre 2015 en réponses aux dysfonctionnements relevés et au déficit constaté ;
 - Et enfin, en qualité de Directeur général des services par intérim du Conseil départemental d'août 2016 à septembre 2016 et dont l'intervention a été décisive pour permettre **la résolution en équilibre du budget 2016** suite à l'avis de la Chambre régional des comptes et la signature du protocole de sortie de crise de septembre 2016 ayant permis la fin du mouvement social engagé alors par les organisations syndicales.

Ce parcours, celui d'un cadre mahorais, disponible et pleinement au service de son territoire, ne pouvait me laisser insensible compte tenue de la suite que j'entends donner à notre action à la tête du Département.

Le cadrage de cette action est l'exécution du plan de mandature 2015/2021, récemment décliné sous forme de note, à l'attention des DGA et des Directeurs.

Il s'agit prioritairement, à ce stade, des mesures suivantes :

- Le renforcement des capacités institutionnelles du Département ;
- La mise en œuvre du rééquilibrage du territoire ;
- Et la candidature de Mayotte à l'organisation des jeux des Iles de l'Océan Indien de 2023.

1- Le renforcement des capacités institutionnelles du Département

Il conviendrait d'abord, à la suite du colloque institutionnel de février dernier, **de parvenir rapidement** :

- Au projet de résolution sur le toilettage institutionnel ;
- A la rédaction d'un texte pouvant déboucher sur une proposition ou un projet de loi devant être transmis au prochain gouvernement et indiquant clairement les choix retenus en termes de gouvernance, de compétences et d'organisation du scrutin ;
- La finalisation des actes du colloque ;

- Et à la préparation du travail de lobbying à mener auprès des parlementaires et de l'exécutif national.

Sur les compétences, il conviendra **d'engager avec l'Etat le dialogue devant poser les conditions nécessaires au plein exercice du volet régional de nos compétences et du rythme de leur mise en œuvre effective par la collectivité.**

Parallèlement, tout devra être fait pour **une validation à la prochaine assemblée plénière des organigrammes des directions.** Pour se faire, j'attends, Monsieur le Directeur général, un engagement particulier d'écoute et de pédagogie à l'endroit des agents et des représentants du personnel. **Les recrutements à venir devront quant à eux, tenir compte du fonctionnement présent et des vœux exprimés par les agents.**

Je demande en outre, qu'une attention toute particulière soit portée aux directions suivantes en vue d'accroître notre niveau d'ingénierie et d'expertise. Il s'agit de **la Direction des Affaires Européennes et de la Coopération Régionale (DAECR) et de la Direction des Services Techniques (DST).** 2 directions à mon sens pivot dans la conduite des chantiers à venir, à savoir :

- Le transfert de l'autorité de gestion des fonds européens en 2020 ;
- La réappropriation des compétences pour l'entretien et la réfection des routes départementales, compétence confiée aujourd'hui par convention à la DEAL ;
- Et la préparation des futurs transferts après bilan et évaluation et de la Présidence mahoraise des RUP en 2019.

Pour cela je demande pour :

- La Direction des services techniques départementaux :
 - Le remplacement **en priorité en interne** des 3 postes laissés vacants après le départ de leurs titulaires pour d'autres horizons ;
 - le renforcement par recrutement de 3 ingénieurs de haut niveau ;
 - et la création d'un noyau d'ingénierie et d'expertise interne
- Et la DAECR, le **remplacement rapide** des postes encore vacants et un meilleur recadrage des activités au regard des priorités politiques définies.

Le plan de formation en cours de validation devra être **au service du développement des compétences des agents et pour une meilleure appropriation des missions nouvelles issues des projets de services.**

Notre action en cela portera prioritairement sur le personnel de catégorie C. Je souhaite pour ce public particulier, un accompagnement volontariste visant à accroître leur chance de carrière. Trois dispositifs sont pour se faire à privilégier :

- La Validation des Acquis de l'Expérience pour les moins qualifiés ;
- La promotion interne en catégorie B pour les agents remplissant les conditions d'ancienneté nécessaire ;
- Et la préparation dans la perspective des concours notamment interne pour ceux qui le souhaitent.

Sur le plan financier, la feuille de route devra être la mise en œuvre effective des « **10 engagements du Gouvernement en faveur du redressement des finances des communes et du Département de Mayotte** » issue de la rencontre avec le Premier Ministre, le 26 avril 2016. Il conviendra à ce titre de **faire le bilan** de ce qui a été effectivement mis en place au titre de la loi de finances rectificative 2016, de la loi de finances 2017 et de la loi pour l'égalité réelle outre-mer. Dans ce même registre, nous devons œuvrer sans relâche pour obtenir gain de cause sur les points demeurants en litige tels que :

- L'abandon des créances fiscales 2013 au titre de l'impôt général sur les revenus et de l'impôt sur les sociétés respectivement pour 14 et 18 millions d'euros ;
- La compensation du RSA à hauteur de son coût réel, avoisinant aujourd'hui les 30 millions d'euros alors que le remboursement à la collectivité est injustement plafonné à 15 millions ;
- La compensation au titre de la compétence sur les PMI avec effet rétroactif à l'année du transfert de cette compétence au Conseil général puis au Conseil départemental pour environ 10 millions d'euros /an ;
- La clarification des modalités de compensation de l'octroi de mer au Département;
- La compensation du manque à gagner de 16 millions d'euros induit par la transition fiscale avec comme année de référence 2012 au lieu de 2013;
- La mobilisation optimale des crédits européens pour la programmation 2014/2020;
- Enfin, le suivi des recettes issues de la DMTO (Droit de Mutation à Titre Onéreux).

Aussi, **une attente particulière en matière culturelle et patrimoniale**. Il conviendra de :

- Créer les conditions pour la labellisation du musée de Mayotte en tant que musée de France en 2018 ;
- Ensuite, renforcer la nouvelle Direction de la Culture et du Patrimoine en vue d'atteindre les objectifs assignés, à savoir :
 - L'organisation du FATMA en avril 2017 ;
 - Le Festival de Mayotte en décembre 2017 ;
 - La création de l'office culturel départemental (compléter les statuts) ;
 - Et le conventionnement de nouveaux partenariats avec les acteurs clés intervenants dans la culture et la préservation du patrimoine.

Ces actions permettront de redynamiser l'action culturelle du Département qui sera complétée **par la publication d'un ouvrage simplifié de l'histoire de Mayotte** à l'horizon 2018 dont la rédaction devra être confiée à un comité scientifique à constituer et **l'organisation du salon du livre en septembre 2017**.

Pour ce secteur culturel, un coordinateur sera nommé et un comité ad 'hoc institué.

Dans ce même registre, j'ai demandé **le renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale**.

Des mesures doivent ainsi être prises pour répondre aux besoins d'écoute exprimés par les agents. C'est notamment le sens :

- De la création du poste de chargé de mission dialogue sociale, poste toujours vacant malgré les appels à candidature. Il conviendra de chercher à le pourvoir rapidement ;
- Aussi de la poursuite des intégrations dans la fonction publique territoriale dans le cadre du dispositif Sauvadet 2.

Au regard de notre société, il me semble crucial aujourd'hui de chercher **à définir l'Islam de Mayotte**. J'appelle donc rapidement à la tenue d'une conférence sur la ligne doctrinale de l'Islam de Mayotte, seule rempart aux dérives que nous constatons à travers le monde.

Je n'oublie pas, **la préservation de nos ressources**. Il s'agit d'une mission que nous devons nous réapproprier afin de préserver pour l'avenir, nos réserves forestières et la ressource en eau. Je demande à ce titre, le renforcement du dispositif de surveillance avec les moyens de sécurité nécessaires.

Enfin, j'appelle de mes vœux, la construction de la cité administrative mais en mettant l'accent sur la réalisation du bâtiment dédié au pôle régional.

2- La mise en œuvre du rééquilibrage du territoire par la création du 3^{ème} pôle d'attractivité économique

Mayotte doit aujourd'hui s'inscrire dans une nouvelle dynamique concernant son développement stratégique. 40 ans après le schéma de développement lancé par le premier Préfet de Mayotte, Jean Coussirou, schéma ayant consacré l'émergence de 2 pôles d'activité autour de la zone Petite terre avec l'aéroport et Mamoudzou avec la zone industrielle dite de Kawéni, puis la zone de Longoni, à travers le Port, la vision qui est aujourd'hui la nôtre pour le Département, est de tendre résolument vers un rééquilibrage du territoire avec la mise en place d'un 3^{ème} pôle de développement situé dans le Centre Ouest.

En matière d'infrastructures

3 chantiers à mener :

- la requalification de **la route départementale reliant les trois carrefours** de Dzoumogné, Coconi et Chirongui, aménagée d'aires de repos et d'ouvrages d'art ; elle sera complétée par **une bretelle reliant Kahani au Carrefour de Chiconi et une boucle reliant Mzaouzia à Majiméouni par Bouéni** ;
- le Déploiement d'un réseau de **transport interurbain** dont les études sont quasiment achevées et qui prévoient :
 - 1) Une **desserte terrestre** avec 3 pôles d'échanges express (Nord, Centre et Sud) avec des lignes de proximité et de connexion entre les villages et les lignes express,
 - 2) Et une **desserte maritime** avec deux lignes, rendue possible avec l'acquisition des 2 nouveaux amphidromes pour desservir l'axe Longoni/Mamoudzou et Mamoudzou/Iloni et Petite terre.

Ce projet nécessitera bien évidemment la **construction des gares maritimes afférentes** ;

- Le rééquilibrage territorial passera aussi par **l'implantation de nouvelles infrastructures territoriales** dans la zone Nord, Centre Ouest et Sud telles que :
 - **Pour le Nord**, l'implantation d'un gymnase couvert et d'un Centre médico-social dans la commune de Bandraboua;
 - **Pour le Centre Ouest**, la construction du bâtiment des archives départementales et du centre de recherche et de documentation scientifique, d'un complexe culturel et sportif à rayonnement régional, comprenant une Salle polyvalente et un Centre de formation de sportifs de haut niveau, d'un Centre médico-social, d'un gymnase couvert, de la 3^{ème} retenue collinaire de Mayotte en interconnexion avec les autres, la construction du Pôle d'Excellence Rural de coconi, du quai de transfert de Kahani, la construction du bâtiment d'internat du lycée agricole de Coconi, l'implantation du Laboratoire départemental d'analyses à Dombéni et la réouverture de la carrière d'Iloni.
 - **Et enfin pour le Sud**, l'implantation d'un gymnase couvert à Miréni, d'un Centre médico-social, d'une unité de dessalement, la construction du collège de Bouéni et le centre de secours de secours de Passi-Kéli.

Pour les infrastructures à maîtrise d'ouvrage départemental, je demande que la collectivité se dote d'un **cabinet de conseil et d'assistance** de renommée internationale, qui œuvrera autour du chef de mission Grands projets, renforcé d'un comité ad hoc et d'un comité de pilotage.

En matière économique

La volonté ici affichée est de **doper l'économie du territoire**, en s'appuyant sur les infrastructures annoncées, par un rééquilibrage de l'activité économique au Centre Ouest et au Sud (ZAE de Combani et de Malamani) et ce, à travers la création **du 3^{ème} pôle d'activité du Centre**. Notre ambition sera de créer les conditions d'une économie productrice d'emplois et d'activités répartie sur les 4 coins du territoire.

Certains de ces projets vont ainsi nécessiter **la révision ou la modification des plans en cours** que nous avons hérités tels que le PADD, le PO par l'activation de la clause de revoyure prévue cette année, le CPER ou le SAR en cours d'élaboration. Il conviendra aussi d'aller chercher auprès de l'Etat et d'autres partenaires, de moyens nouveaux propres pour permettre le rattrapage du territoire.

3- Porter la candidature de Mayotte à l'organisation des jeux des Iles de l'Océan indien en 2023

Dans cette perspective, nous devons nous attacher :

- A organiser le Conseil départemental et le territoire à cet objectif ;
- Et réorienter nos actions de coopération dans ce seul but.

Organiser le Conseil départemental et le territoire à cet objectif

Au niveau du Conseil départemental : l'objectif sera de nous doter des moyens nécessaires à cette politique. J'entends donc :

- Le renforcement des directions concernées, à savoir la Direction des Affaires Européennes et Coopération régionale (DAECR) mais également, la Direction des Services Techniques Départementaux (DST), en ingénierie suffisante ;
- La révision **dès 2017**, puis la mise en œuvre du schéma du développement touristique de 2007 en vue d'accroître la capacité d'accueil du Département.

Au niveau du territoire, il s'agira de mettre en place un plan ambitieux visant :

- A la réhabilitation des infrastructures existantes ;
- Et œuvrer dès cette année à la recherche des crédits nécessaires pour la construction des infrastructures nouvelles annoncées plus haut.

Réorienter nos actions de coopération dans ce seul but

Pour atteindre notre objectif, il faudra revoir notre **stratégie de coopération à l'égard des pays dont la voix compte** au sein de l'océan indien. J'entends ici, Madagascar, l'île Maurice et les Seychelles. *A cet effet, une change de mission KEO nommé, et une stratégie sera revu*

Parallèlement, nous devons **mobiliser notre diplomatie au plus haut niveau de l'Etat** en vue d'obtenir :

- La révision de la Charte des jeux en vue d'intégrer pleinement Mayotte en tant qu'entité française ;
- Régler le sujet de l'Hymne national et du drapeau en revoyant le règlement intérieur des jeux.

Dans cette perspective, il est primordial que nous puissions nous doter :

- D'un chef de projet identifié ;
- D'un comité ad hoc de réflexion et de pilotage ;
- Et d'un cabinet d'assistance.

Je souhaite donc bonne chance à notre nouveau Directeur général des services dans ses nouvelles fonctions. Je sais d'ors et déjà pouvoir compter sur lui pour inscrire **le dialogue social au sein du Département** comme une priorité dans la gestion quotidienne de notre administration, ayant dû faire face en si peu de temps à des réformes majeures pour l'inscrire pleinement au rendez-vous de son histoire au service du développement de Mayotte.

Je demande enfin pour une plus grande information sur cette feuille de route, que vous veuillez, Monsieur le Directeur général à la publication demandée des documents de référence à mes yeux de la mandature, à savoir :

- Le plan de mandature ;
- Sa déclinaison opérationnelle ;
- Et les discours de vœux de 2016, 2017 ainsi que la présente intervention.

Je vous remercie